



DECISION DU MAIRE
Prise en application de l'Article L.2122-22
du Code général des collectivités territoriales
n° DESG-2018-35

Le Maire de la commune de LA RAVOIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2122-22 ;

Vu la délibération du Conseil municipal du 25 septembre 2017 donnant délégation à Monsieur le Maire pour fixer les tarifs des spectacles programmés à l'Espace Culturel Jean Blanc ;

Vu le contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle conclu entre la Commune et la Société Koala Music, 5 chemin frais vallon haut, 13600 CEYRESTE pour le concert de « Murray Head » organisé le 12 octobre 2018 ;

Vu le contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle conclu entre la Commune et la Société C'est nous ou c'est pas nous, chez Mme Cécile MOUTY, 20 rue du Poteau, 75018 PARIS pour le spectacle « AAAAAHH ! » organisé le 19 octobre 2018 ;

Vu le contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle conclu entre la Commune et la Société 20h40 productions, 58 rue Brûle Maison, 59000 LILLES, pour le spectacle « Mère indigne » organisé le 8 novembre 2018 ;

Vu le contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle conclu entre la Commune et la Compagnie du Fil à retordre, 9 rue du Genevois, 73000 CHAMBERY, pour le spectacle « Contre temps » organisé le 17 novembre 2018 ;

Vu le contrat de cession du droit de représentation d'un spectacle conclu entre la Commune et la Asterios spectacles, 35 rue du chemin vert, 75011 PARIS, pour le spectacle « Mes amitiés à votre mère » organisé le 1^{er} décembre 2018 ;

Vu le contrat de cession du droit de représentation d'un spectacle conclu entre la Commune et la Compagnie Les Petits détournements, 457 route du lac, 73470 NOVALAISE pour le spectacle « Broc'n'roll Circus » organisé le 15 décembre 2018 ;

Vu le contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle conclu entre la Commune et le Centre d'interprétation de l'Architecture et du Patrimoine, Hôtel de Cordon 71 rue Saint-Réal, 73000 CHAMBERY, pour la conférence et la visite guidée de la rotonde de Chambéry organisées le 4 et le 8 décembre 2018;

Hôtel de ville

Boîte Postale 72
73491 La Ravoire cedex
Tél. 04 79 72 52 00
Fax 04 79 72 74 84

www.laravoire.fr

Accusé de réception en préfecture
073-217302132-20180807-DESG-2018-35-
AR
Date de télétransmission : 07/08/2018
Date de réception préfecture : 07/08/2018

Vu le contrat de cession du droit de représentation d'un spectacle conclu entre la Commune et la Société Marilu Productions, 5 rue Nicolas Appert, 75011 PARIS, pour le spectacle « Renata » organisé le 25 janvier 2019;

Vu le contrat de vente d'un spectacle conclu entre la Commune et la Société Robin Production, 8 rue de bateliers, 92110 CLICHY, pour le spectacle « Euphorique » organisé le 1^{er} février 2019;

Vu le contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle conclu entre la Commune et la L'association ALPES CONCERTS, 7 rue du rif Tronchard, BP 234, 38522 ST EGREVE cedex, pour le spectacle « L'effet escargot » organisé le 12 février 2019;

Vu le contrat de cession du droit de représentation d'un spectacle conclu entre la Commune et la société Caramba Spectacles, 14 rue Pierre Larousse, 75014 PARIS, pour le concert d'Axel Bauer organisé le 8 mars 2019 ;

Vu le contrat de cession du droit de représentation d'un spectacle conclu entre la Commune et la Société Ki M'aime Me Suive, 92 Rue de la Victoire, 75009 PARIS, pour le spectacle « L'amour dans tous ses états » organisé le 15 mars 2019 ;

Vu la convention pour l'organisation d'un spectacle conclu entre la Commune et la compagnie Les Gardes fous, M. Bruno Novel, Chef lieu, 73 370 BOURDEAU, pour le spectacle « les 7 péchés capitaux » organisé le 29 mars 2019 ;

Vu le contrat de cession du droit de représentation d'un spectacle conclu entre la Commune et la Société Koala Music, 5 chemin frais vallon haut, 13600 CEYRESTE, pour le spectacle « Will Barber » organisé le 5 avril 2019 ;

Vu le contrat de cession du droit de représentation d'un spectacle conclu entre la Commune et la Société Dark Smile Productions, 2 rue Meissonnier, 75017 PARIS, pour le spectacle « Le diable est une gentille petite fille » organisé le 12 avril 2019 ;

DECIDE

Article 1 : Le prix des billets du concert de Murray Head organisé le 12 octobre 2018 à l'Espace Culturel Jean Blanc est fixé à 30 €.

Dix invitations sont mises à la disposition de programmeurs d'autres salles notamment.

Article 2 : Le prix des billets pour le spectacle « AAAAAHH ! » organisé le 19 octobre 2018 à l'Espace Culturel Jean Blanc est fixé à :

- Tarif normal : 15€.
- Tarif réduit : 10 € (enfants – de 18 ans, étudiants – de 26 ans, chômeurs, groupes de 10 personnes minimum constitués en association, porteurs carte Savatou, abonnés et carte avoisinantes).

Dix invitations sont mises à la disposition de programmeurs d'autres salles notamment.

Article 3 : Le prix des billets pour le spectacle de « Mère indigne » organisé le 8 novembre 2018 à l'Espace Culturel Jean Blanc est fixé à :

- Tarif normal : 20 €.

Hôtel de ville

Boîte Postale 72
73491 La Ravoire cedex
Tél. 04 79 72 52 00
Fax 04 79 72 74 84

www.laravoire.fr

- Tarif réduit : 15 € (enfants – de 18 ans, étudiants – de 26 ans, chômeurs, groupes de 10 personnes minimum constitués en association, porteurs carte Savatou, abonnés et carte avoisinantes).

Dix invitations sont mises à la disposition de programmeurs d'autres salles notamment

Article 4 : Le prix des billets pour le spectacle « Contre Temps » organisé le 17 novembre 2018 à l'Espace Culturel Jean Blanc est fixé à 6 €.

Dix invitations sont mises à la disposition de programmeurs d'autres salles notamment.

Article 5 : Le prix des billets pour le spectacle « Mes Amitiés à ta mère » organisé le 1^{er} décembre 2018 à l'Espace Culturel Jean Blanc est fixé à :

- Tarif normal : 25 €.
- Tarif réduit : 20 € (enfants – de 18 ans, étudiants – de 26 ans, chômeurs, groupes de 10 personnes minimum constitués en association, porteurs carte Savatou, abonnés et carte avoisinantes).

Dix invitations sont mises à la disposition de programmeurs d'autres salles notamment.

Article 6 : Le prix des billets pour la conférence et la visite guidée de la « rotonde ferroviaire de Chambéry » organisé le 4 décembre 2018 (conférence) à l'Espace Culturel Jean Blanc, puis le 8 décembre 2018 (visite guidée) à la rotonde est fixé à 2 €:

Article 7 : Le prix des billets pour le spectacle « Broc'n'roll circus » organisé le 15 décembre 2018 à l'Espace Culturel Jean Blanc est fixé à 6 €.

Dix invitations sont mises à la disposition de programmeurs d'autres salles notamment.

Article 8 : Le prix des billets pour le spectacle « Renata » organisé le 25 janvier 2019 à l'Espace Culturel Jean Blanc est fixé à :

- Tarif normal : 20 €.
- Tarif réduit : 15 € (enfants – de 18 ans, étudiants – de 26 ans, chômeurs, groupes de 10 personnes minimum constitués en association, porteurs carte Savatou, abonnés et carte avoisinantes).

Dix invitations sont mises à la disposition de programmeurs d'autres salles notamment.

Article 9 : Le prix des billets pour le spectacle « Euphorique » organisé le 1^{er} février 2019 à l'Espace Culturel Jean Blanc est fixé à :

- Tarif normal : 25 €.
- Tarif réduit : 20 € (enfants – de 18 ans, étudiants – de 26 ans, chômeurs, groupes de 10 personnes minimum constitués en association, porteurs carte Savatou, abonnés et carte avoisinantes).

Dix invitations sont mises à la disposition de programmeurs d'autres salles notamment.

Article 10 : Le prix des billets pour le spectacle « L'effet escargot » organisé le 12 février 2019 à l'Espace Culturel Jean Blanc est fixé à 5 €.

Dix invitations sont mises à la disposition de programmeurs d'autres salles notamment.

Article 11 : Le prix des billets pour le concert d'Axel Bauer organisé le 8 mars 2019 à l'Espace Culturel Jean Blanc est fixé à 30 €.

Dix invitations sont mises à la disposition de programmeurs d'autres salles notamment.

Article 12 : Le prix des billets pour le spectacle « L'amour dans tous ses états » organisé le 15 mars 2019 à l'Espace Culturel Jean Blanc est fixé à :

Hôtel de ville

Boîte Postale 72

73491 La Ravoire cedex

Tél. 04 79 72 52 00

Fax 04 79 72 74 84

www.laravoire.fr

- Tarif normal : 18 €.
- Tarif réduit : 12 € (enfants – de 18 ans, étudiants – de 26 ans, chômeurs, groupes de 10 personnes minimum constitués en association, porteurs carte Savatou, abonnés et carte avoisinantes).

Dix invitations sont mises à la disposition de programmeurs d'autres salles notamment.

Article 13 : Le prix des billets pour le spectacle « Les 7 péchés capitaux » organisé 29 mars 2019 à l'Espace Culturel Jean Blanc est fixé à 5 €:

Dix invitations sont mises à la disposition de programmeurs d'autres salles notamment.

Article 14 : Le prix des billets pour le concert de Will Barber organisé 5 avril 2019 à l'Espace Culturel Jean Blanc est fixé à :

- Tarif normal : 15 €.
- Tarif réduit : 10 € (enfants – de 18 ans, étudiants – de 26 ans, chômeurs, groupes de 10 personnes minimum constitués en association, porteurs carte Savatou, abonnés et carte avoisinantes).

Dix invitations sont mises à la disposition de programmeurs d'autres salles notamment.

Article 15 : Le prix des billets pour le spectacle « Le diable est une gentille petite fille » organisé 12 avril 2019 à l'Espace Culturel Jean Blanc est fixé à :

- Tarif normal : 20 €.
- Tarif réduit : 15 € (enfants – de 18 ans, étudiants – de 26 ans, chômeurs, groupes de 10 personnes minimum constitués en association, porteurs carte Savatou, abonnés et carte avoisinantes).

Dix invitations sont mises à la disposition de programmeurs d'autres salles notamment.

Article 16 : Le régisseur de recettes, les sous-régisseurs sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'application de cette décision dont une copie sera adressée à Monsieur le Trésorier Principal.

Article 17 : Conformément à l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de la présente décision à la prochaine réunion du Conseil municipal.

Fait à La Ravoire, le 7 août 2018

Le Maire
Frédéric BRET

